



144 bd de la Villette 75019 PARIS

tel:06 88 06 73 34

Paris le 1 août 2008

## **Communiqué : Assurance Maladie : la solidarité reste menacée**

Le gouvernement vient de nous présenter un nouveau plan de redressement des comptes de l'Assurance maladie, qui se prétend indolore pour les assurés sociaux.

Certes le déremboursement des médicaments pour les personnes atteintes d'une ALD, a été provisoirement abandonné, mais les mesures annoncées le 29 juillet par R Bachelot et E Woerth, vont néanmoins bel et bien pénaliser les assurés sociaux et les malades.

Car la taxation du chiffre d'affaires des mutuelles et des assurances, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, va inévitablement conduire ces organismes à augmenter leurs tarifs, au détriment du pouvoir d'achat et de l'accès aux soins.

En contrepartie, le gouvernement prétend associer plus étroitement les complémentaires à la gestion du risque santé. En clair, il organise le transfert des remboursements vers les complémentaires (en premier les frais d'optique et les soins dentaires).

Quant à la taxation patronale sur les revenus extra-salariaux (l'intéressement ou la participation dont les montants sont estimés à 13 milliards d'euros), son taux n'est pas encore arrêté. En revanche son montant est déjà fixé à 300 millions d'euros. Autant dire : une broutille !! Ce projet de « forfait social » reste symbolique. Il n'est pas de nature à freiner la progression de ces modes de rémunération. Privilégiés par les employeurs - au détriment des augmentations de salaire - depuis des années ils échappent à toute cotisation patronale.

D'autres mesures seront annoncées bientôt à l'occasion de la discussion du plan de financement de la sécurité sociale pour 2009. Il convient donc de rester vigilants et mobilisés. La volonté du gouvernement est de réduire l'assurance maladie à une peau de chagrin et de confier la gestion du risque santé au secteur privé.

La défense de la protection sociale sera une priorité à la rentrée. SUD Protection Sociale y prendra toute sa part et appelle dès maintenant à soutenir toutes actions allant dans ce sens.

Pour SUD Protection Sociale

Le secrétaire national

Alain Caillot